



Aide médicale d'urgence pour un ressortissant résidant à l'étranger

Par **Boudy**, le 11/09/2017 à 17:25

Bonjour,

J'ai ma cousine qui vit au Mali qui est atteinte de la depreanocytose et suite à cette maladie elle a une hanche qui est très très abîmée elle ne peut même pas aller aux toilettes, elle est constamment couchée et elle pleure de douleurs. Peut elle bénéficier de cette aide sachant qu' un spécialiste a vu ses radiographies et à conclut qu' il fallait lui poser une prothèse de hanche. Merci pour votre réponse je suis désespérée.

Par **morobar**, le 11/09/2017 à 17:31

Bonjour,

Il faut résider en France de façon régulière et depuis plusieurs mois pour bénéficier de l'AME. C'est un peu logique car la France serait redevable de toute la misère du monde, malades, blessés ou mutilés dans tous les pays du monde.

Par **Boudy**, le 11/09/2017 à 17:36

Merci Morobar pour cette information.

Par **nihilscio**, le 11/09/2017 à 19:19

Cela dit, il y a des organisations humanitaires qui pourraient peut-être intervenir.

Par **Visiteur**, le 11/09/2017 à 19:23

Bonjour,
Vous évoquez une "ressortissante"...est-elle française ?

Par **Boundy**, le 11/09/2017 à 21:47

Bonjour Pragma,
Non elle n'est pas Française d'où la difficulté.
Merci.

Par **Boundy**, le 11/09/2017 à 21:50

Bonsoir nihilscio,
Je vais me renseigner de ce côté ci je n'y ai pas pensé merci bien.